

DOCTORAT EN SCIENCES ÉCONOMIQUES

- ✓ Le programme
 - ✓ La demande d'admission
 - ✓ Les frais de scolarité et de subsistance
 - ✓ L'aide financière
-
-

La procédure d'admission pouvant faire l'objet d'une mise à jour chaque année, il est fortement suggéré de consulter l'information sur le site Internet de l'Université à l'adresse :

www.futursetudiants.umontreal.ca/fr/admission/index.html

Pour plus d'information, vous pouvez aussi communiquer avec

le Secrétariat aux études supérieures, Département de sciences économiques

- adresse postale : C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal (QC), Canada H3C 3J7
- local C-6008, Pavillon Lionel-Groulx, 3150 Jean-Brillant, Montréal (QC) H3T 1N8
- téléphone : (514) 343-7213 télécopieur : (514) 343-7221
- courriel : tgdesup@sceco.umontreal.ca

Indépendamment du genre grammatical, les appellations qui s'appliquent à des personnes et qui se trouvent dans ce document visent aussi bien les femmes que les hommes.

Le programme de doctorat (Ph.D.) en sciences économiques

L'objectif du programme de doctorat est de former des diplômés capables de réaliser de la recherche de grande qualité dans les secteurs universitaire, privé ou publics. Nos étudiants bénéficient d'une excellente formation dans les domaines fondamentaux de la théorie microéconomique, de la théorie macroéconomique, des méthodes quantitatives et de l'économétrie théorique et appliquée. Le Département leur assure de plus une spécialisation dans deux champs spécifiques de la science économique. Une attention particulière est accordée à la méthodologie de la recherche et à la réalisation d'articles scientifiques, dans le but de leur permettre de contribuer à l'avancement des connaissances dans leurs domaines d'intérêt.

Structure et règlements propre au programme

- La durée minimale de la scolarité est de deux années complètes à plein temps (six trimestres) à l'Université. Le candidat doit présenter sa thèse dans un délai maximum de cinq ans (quinze trimestres) à compter de la date de son inscription initiale.
- Tout étudiant de Ph.D. doit, au cours de sa première année dans le programme régulier, réussir les cours suivants (ou attester d'une formation équivalente) : ECN 7040, ECN 7045, ECN 7050, ECN 7055, ECN 7060, ECN 7065, ECN 7070 et ECN 7075. De plus, le Comité d'admission peut exiger que l'étudiant suive certains cours spécifiques dans son programme (cours complémentaires).
- L'étudiant doit réussir l'examen de synthèse en théorie microéconomique et en théorie macroéconomique. Ces examens se donnent chaque année en mai et l'étudiant doit s'y présenter à la fin de sa première année. L'étudiant qui obtiendrait la mention « remise » à l'un ou aux deux de ces examens aura le droit de le(s) reprendre au début d'août (de la même année), à une date déterminée par le Département. Un second échec dans l'un ou l'autre de ces examens entraîne une exclusion immédiate du programme.
- En plus des cours obligatoires mentionnés au paragraphe 2, l'étudiant doit suivre en deuxième année avec succès six cours de niveau 6000 ou 7000, dont au moins deux de niveau 7000. Dans chacun de ces deux cours de niveau 7000, l'étudiant devra rédiger un travail de recherche qui comptera au moins pour 60% de la note finale.
- Au début de juin, chaque étudiant de Ph.D. commençant sa deuxième année d'études doit se choisir deux champs de spécialisation et faire approuver son choix de cours par le conseiller pédagogique. Généralement, le conseiller suggère à l'étudiant les cours avancés qui correspondent le mieux à ses intérêts de recherche; néanmoins, il peut, dans certains cas, exiger que l'étudiant suive un cours avancé en particulier. On s'attend normalement à ce qu'un étudiant suive le (ou les) cours avancé(s) dans ses champs de spécialisation si un (de) tel(s) cours est (sont) offert(s).
- Tout étudiant de Ph.D. doit, au cours de sa deuxième année, s'inscrire au Séminaire de doctorat (ECN 7095). Pour obtenir la mention « satisfait » dans ce cours, l'étudiant devra, entre autres, assister à au moins vingt (20) séminaires de doctorat ou conférences de chercheurs invités. Il est entendu que l'étudiant devra satisfaire cette exigence avant de se présenter à son examen oral. Il va de soi qu'une fois en rédaction de thèse, les étudiants continueront à participer assidument aux séminaires de doctorat et aux conférences de chercheurs invités.
- L'étudiant doit réussir un examen dans chacun de ses deux champs de spécialisation. Il s'agit d'examens écrits, préparés par un comité de professeurs de la concentration. Ces examens ont lieu en mai de la deuxième année. Pour chacun de ces examens un étudiant pourrait obtenir la mention « remise » et être autorisé à se présenter à une reprise ayant généralement lieu au début d'août (date à être déterminée par le Département).

- L'étudiant doit réussir un examen oral devant un jury de trois ou quatre professeurs. Cet examen devra avoir lieu pendant le 6^e trimestre. Avant de s'y présenter, l'étudiant devra remettre au responsable du programme un travail de recherche. Il peut s'agir d'un texte basé sur un travail effectué dans le cadre d'un cours 7000. Ce travail fera partie intégrante du dossier de l'étudiant. Le jury peut déclarer que l'étudiant a réussi, ou qu'il a échoué ou encore ajourner une seule fois cet examen; en ce cas, le délai accordé par le jury à l'étudiant ne peut dépasser six mois.
- La réussite de cet examen clôt la période de scolarité de doctorat et permet à l'étudiant de s'inscrire « en rédaction de thèse » (statut 8).
- L'étudiant doit, avant la fin de son 8^e trimestre d'inscription, présenter un séminaire sur un document de recherche ou un essai d'environ 20 à 30 pages. Il doit alors convaincre un jury de trois ou quatre professeurs de sa maîtrise du sujet présenté et de sa capacité à poursuivre une recherche indépendante dans son domaine de recherche. Le jury peut déclarer que l'étudiant a réussi, ou qu'il a échoué, ou encore ajourner une seule fois ce séminaire; en ce cas, le délai accordé à l'étudiant par le jury ne peut dépasser trois mois.
- L'étudiant en rédaction de thèse sera incité à présenter ses travaux de recherche dans le cadre des ateliers ou séminaires du Département.
- La candidature au doctorat prend fin dans l'un des cas suivants:
 - ✓ si l'étudiant subit un échec (<C) à un cours, soit dans ses cours complémentaires, soit dans ses cours de doctorat proprement dits;
 - ✓ si l'étudiant n'obtient pas, soit dans ses cours complémentaires, soit dans ses cours de doctorat proprement dits, une moyenne générale d'au moins 2,7 (B-);
 - ✓ si l'étudiant échoue à la reprise des examens de synthèse en théorie microéconomique et en théorie macroéconomique ou des examens de spécialisation, ou s'il ne s'est pas présenté à l'examen oral de spécialisation avant la fin de son sixième trimestre.
- L'étudiant qui, dans le délai de 5 ans, a fait tous les cours et les cinq examens mentionnés ci-dessus, mais n'a pas terminé sa thèse, peut faire une demande de prolongation auprès du Directeur du programme afin de terminer sa rédaction. UNE SEULE prolongation d'une durée maximale d'un an peut être accordée.

DESCRIPTION SOMMAIRE DES COURS

Cours obligatoires :

ECN 7040	3 cr.	Microéconomie A	Théorie des prix et de l'allocation des ressources. Équilibre général et équilibre partiel. Efficacité de l'organisation économique.
ECN 7045	3 cr.	Microéconomie B	Ce cours se veut une introduction à la théorie de la décision ainsi qu'aux contrats. Une bonne partie du cours sera consacrée à l'étude de la théorie des jeux et à ses applications en microéconomique.
ECN 7050	3 cr.	Macroéconomie A	Choix intertemporel optimal des agents : théorie de la consommation et de l'investissement. Introduction de la monnaie. Modèles avec horizon infini et modèles à générations imbriquées. Introduction à l'incertitude.
ECN 7055	3 cr.	Macroéconomie B	Outils méthodologiques pour l'analyse macroéconomique. Modèles compétitifs des fluctuations économiques en économie fermée et en économie ouverte. Politiques fiscales. Économie monétaire. Cycle économique et rendement des actifs financiers.
ECN 7060	3 cr.	Probabilités pour économistes	Introduction à la théorie des probabilités et à la statistique : loi d'une variable aléatoire et de ses fonctions, probabilité conditionnelle et indépendance, lois de probabilités usuelles, notions de convergences, inférence statistique.
ECN 7065	3 cr.	Éléments de théorie économétrique	Méthodes fondamentales de l'économétrie ainsi que leurs bases statistiques : généralités sur la modélisation et la décision statistique, estimation, prévision et résidus, tests, régions de confiance.

ECN 7070	3 cr.	Méthodes quantitatives A	Ce cours introduit quelques outils mathématiques nécessaires à la recherche avancée en économique : espaces vectoriels, espaces d'Hilbert, dualité et théorie de l'optimisation statique.
ECN 7075	3 cr.	Méthodes quantitatives B	Ce cours complète le cours ECN 6323. Une attention particulière sera portée aux techniques mathématiques utiles pour les modèles dynamiques : opérateurs linéaires, théorèmes de points fixes et optimisation dynamique.
ECN 7095	3 cr.	Séminaire de doctorat	Activités d'encadrement collectif des étudiants dans l'élaboration de leur projet de thèse.

COURS SPÉCIALISÉS DE NIVEAU 6000 OU 7000 :

ECN 6233	3 cr.	Microéconométrie	Ce cours se penche sur l'analyse des données d'enquête et des données de panel : choix discrets, variables dépendantes limitées, autosélection, choix de régime, modèles de durée et économétrie des données de panel.
ECN 6238	3 cr.	Macroéconométrie	Techniques économétriques applicables aux séries chronologiques : théorie des processus stationnaires (ARMA), analyse spectrale et modèle avec régresseurs non stationnaires.
ECN 6423	3 cr.	Macroéconomie du développement	Politique de croissances, d'ajustement structurel et de stabilisation dans les économies en développement ou en transition. Théorie, formalisation, applications et limites.
ECN 6428	3 cr.	Microéconomie du développement	Modèles duals de croissance; migration; détermination des contrats agricoles; inégalité; coutumes sociales; indicateurs de développement.
ECN 6473	3 cr.	Commerce international	Structure des marchés et commerce international : concurrence parfaite; produits différenciés; barrières tarifaires et non tarifaires; intégration économique; croissance économique.
ECN 6478	3 cr.	Finance internationale	Cours portant sur l'ajustement des balances de paiements, sur le fonctionnement des marchés des changes et sur les relations monétaires et financières entre les pays.
ECN 6523	3 cr.	Économie du travail A	Fondements théoriques et évidence empirique sur le fonctionnement du marché du travail en libre concurrence : offre et demande de travail et équilibre de marché, éducation, formation de la main-d'oeuvre, distribution des revenus, etc.
ECN 6573	3 cr.	Économie financière	Risque, aversion pour le risque, dominance stochastique, choix de portefeuille, modèles d'évaluation des actifs financiers. Incertitude en temps continu, structure à terme des taux d'intérêt. Évaluation risque neutre, options, modèles Black-Scholes.
ECN 6578	3 cr.	Économétrie des marchés financiers	Prévisibilité des rendements, relations de valeur actualisée, évaluation des actifs financiers, modèles d'équilibre intertemporels, estimation et tests de la structure à terme des taux, nonlinéarités des données financières, prix des titres dérivés.
ECN 6623	3 cr.	Organisation industrielle A	Analyse de la concurrence importante, comportements stratégiques pour acquérir et préserver une dominance du marché, fusions, lois sur la concurrence.
ECN 6628	3 cr.	Organisation industrielle B	Ensemble de thèmes tant théoriques qu'appliqués sur les interactions stratégiques entre agents et entre organisations (entreprises) socioéconomiques. Un accent particulier sera mis sur l'analyse stratégique en information incomplète.
ECN 6823	3 cr.	Économie publique (taxation)	Étude des effets économiques des impôts et taxes levés par les gouvernements. L'accent est mis sur les effets de la taxation dans le contexte canadien et américain.
ECN 6828	3 cr.	Économie publique (dépenses)	Coopérations, conflit et institutions publiques : décisions collectives; biens publics; clubs; bureaucratie; équilibre et efficacité du secteur public.
ECN 6873	3 cr.	Évaluation de projets	Principes et techniques d'analyse avantages - coûts économiques. Projets publics, entreprises gouvernementales et environnement.

ECN 6878	3 cr.	Choix d'investissements	Techniques d'évaluation des investissements réels en contexte stochastique. Valeur d'option et investissement réels. Règles d'investissement optimal. Investissement séquentiel. Investissement incrémental et choix de capacité. Décisions entrée-sortie.
ECN 7049	3 cr.	Microéconomie avancée	Divers sujets avancés en microéconomie.
ECN 7059	3 cr.	Macroéconomie avancée	Divers sujets avancés en macroéconomie.
ECN 7069	3 cr.	Économétrie avancée	Divers sujets avancés en économétrie.
ECN 7428	3 cr.	Économie du développement	Divers sujets avancés en développement économique.
ECN 7473	3 cr.	Économie internationale	Divers sujets avancés en économie internationale.
ECN 7523	3 cr.	Économie du travail	Divers sujets avancés en économie du travail.
ECN 7573	3 cr.	Économie financière	Divers sujets avancés en économie financière.
ECN 7623	3 cr.	Organisation industrielle	Divers sujets avancés en organisation industrielle.
ECN 7823	3 cr.	Économie publique	Divers sujets avancés en économie publique.
ECN 7900	3 cr.	Lectures dirigées sur sujets spéciaux	Divers sujets avancés.
ECN 7923	3 cr.	Sujets spéciaux	Divers sujets avancés.

Nos étudiants bénéficient aussi d'un vaste ensemble de cours spécialisés enseignées à Montréal dans le cadre d'une entente entre plusieurs universités montréalaises. En effet, un étudiant de l'Université de Montréal aura accès au corps professoral de plusieurs départements de sciences économiques, une situation sans pareil au Canada et même ailleurs. La liste complète des cours spécialisés et des champs de spécialisation possibles se trouve à www.sceco.umontreal.ca/Joint_PhD_Courses/index.html.

La demande d'admission aux études supérieures

FORMULAIRE À COMPLÉTER :

Le formulaire de demande d'admission peut être complété, en ligne ou sur un imprimé (format « pdf »), en accédant à la page Internet : www.futursetudiants.umontreal.ca/fr/admission/remplir-une-demande.html. Une fois complété, le formulaire est acheminé au Service de l'admission et du recrutement, soit par voie électronique (si complété en ligne), soit par courrier (si complété sur papier). (Service de l'admission et du recrutement, Université de Montréal, C.P. 6205, succursale Centre-ville, Montréal (Québec), Canada H3C 3T5).

ADMISSIBILITÉ :

Ce programme est destiné à des personnes qui sont intéressées par une approche rigoureuse de l'économie et qui possèdent de solides bases en méthodes quantitatives. Un diplôme de maîtrise en sciences économiques (ou l'équivalent) est souhaitable, mais non essentiel. Il faut avoir maintenu une moyenne cumulative élevée au cours de ses études, c'est-à-dire au moins 3,7 (A-) pour un étudiant en provenance de l'Université de Montréal, ou une moyenne jugée équivalente dans le cas d'un candidat en provenance d'une autre université.

Les conditions d'admissibilité pour ces programmes sont spécifiées dans le dépliant propre au programme ainsi que sur notre page web. Les candidats internationaux pourront se référer à l'adresse suivante www.futursetudiants.umontreal.ca/fr/etudiants-internationaux/valeur-formation.html afin de connaître le niveau d'équivalence de leur programme selon le pays où ils ont étudié. Il est important de noter que le fait de détenir le diplôme considéré équivalent ne garantit pas l'admission. Le Comité d'admission analyse attentivement les relevés de notes soumis par l'étudiant (pour chacune de ses années d'études universitaires) ainsi que tous les autres documents soumis pour son admission.

DOCUMENTS À JOINDRE AU FORMULAIRE D'ADMISSION :

Le candidat doit s'assurer de transmettre également tous les documents exigés à l'adresse suivante : Service de l'admission et du recrutement, Université de Montréal, C.P. 6205, succursale Centre-ville, Montréal (Québec), Canada H3C 3T5 **et y joindre la fiche d'identification** que vous trouverez à l'adresse www.futursetudiants.umontreal.ca/fr/admission/index.html sous la rubrique «Fournir les documents requis».

- Un exemplaire de l'acte de naissance ou du certificat de baptême ou d'un document officiel sur lequel apparaissent le nom légal, tous les prénoms, la date de naissance, le sexe, le lieu de naissance (ville, pays), les noms et prénoms des parents (document original). Si vous n'avez pas le document original, veuillez joindre une copie à votre demande d'admission et nous envoyer, dans les plus brefs délais, le document original. Cependant une copie est suffisante si vous avez indiqué sur le formulaire un code permanent du ministère de l'Éducation au niveau collégial. Si vous êtes né hors du Canada et êtes citoyen canadien ou résident permanent, vous devez fournir une preuve de citoyenneté canadienne ou le formulaire IMM1000 et le Certificat de sélection du Québec (si vous détenez ce dernier).
- Un curriculum vitae et une esquisse du projet de recherche d'une à deux pages.
- Un exemplaire
 - du bulletin de notes **officiel et final** pour **chacune des années d'études universitaires** (si vous êtes dans l'impossibilité de présenter immédiatement des résultats finals pour la dernière année, vous devez faire parvenir les résultats partiels qui vous ont été délivrés et compléter ensuite votre dossier dès que possible). Si vous avez déjà fait des études à l'Université de Montréal ou que vous en faites présentement, le Service de l'admission et du recrutement s'occupe de récupérer votre ou vos bulletins de l'Université de Montréal. Toutefois, si vous avez déjà fréquenté l'École polytechnique ou l'École des hautes études commerciales, vous devez fournir un relevé de notes de ces institutions.
 - du parchemin ou document officiel du diplôme présenté à l'appui de la demande d'admission, à moins qu'une attestation à ce sujet n'apparaisse sur le bulletin de notes. Tout diplôme étranger doit être accompagné d'un annuaire donnant en détail le programme suivi et les conditions requises pour l'obtention du grade présenté à l'appui de la demande d'admission.
- L'information sur les frais d'admission se trouve à l'adresse suivante : www.futursetudiants.umontreal.ca/fr/admission/remplir-une-demande/frais-admission.html.

*N.B. Les frais d'admission ne doivent pas être acquittés en espèces et ils ne sont pas remboursables. On peut payer par carte de crédit dans le cas d'une demande d'admission en ligne ou joindre, lors de l'envoi des documents requis, un chèque ou un mandat tiré sur une banque canadienne ou, dans le cas des candidats hors Canada, un mandat-poste international. Si aucun de ces types de paiement n'est accessible, les candidats internationaux peuvent procéder par transfert bancaire, **en s'assurant de bien s'identifier**; les instructions pour ce faire sont disponibles à l'adresse www.futursetudiants.umontreal.ca/fr/admission/remplir-une-demande/frais-admission.html.*

- Trois lettres de recommandation de professeurs sont exigées. Cette exigence s'applique aussi aux étudiants qui ont fait leurs études de 2^e cycle au Département. Le formulaire de ces lettres peut être imprimé à partir du lien suivant : http://www.sceco.umontreal.ca/programme/documents/Lettre_de_recommandation_formulaire.pdf.

Tous les documents requis ci-haut mentionnés doivent être joints à la demande d'admission. Ils s'avèrent **ESSENTIELS** pour l'étude du dossier.

DATES D'ADMISSION :

L'année académique se subdivise en trois sessions : automne (septembre à décembre), hiver (janvier à avril) et été (mai à août). La demande d'admission doit être REÇUE au plus tard le 1^{er} février. Les autres documents exigés doivent parvenir au Service de l'admission et du recrutement deux semaines suivant le dépôt de la demande pour les étudiants canadiens et trois semaines suivant le dépôt de la demande pour les étudiants étrangers. L'admission au programme de doctorat ne peut se faire qu'à l'automne étant donné la séquence des cours obligatoires.

Si la qualité du dossier le justifie et si l'obtention d'un permis de séjour-études n'est pas requis, le Département peut exceptionnellement accepter jusqu'au 1^{er} mai certaines demandes d'admission pour le trimestre d'automne. **Toutefois le candidat qui souhaite être considéré pour l'aide financière a intérêt à soumettre sa demande avant le 1^{er} février.**

Les frais de scolarité et de subsistance

L'information sur frais de scolarité et de subsistance se trouve à :

www.futursetudiants.umontreal.ca/fr/admission/droit-scolarite-frais-subsistance/frais-de-scolarite-et-subsistance-2e3ecycles.html.

Les montants indiquent le coût par trimestre, pour une inscription à temps plein et sont sujets à changement sans préavis. On compte un minimum de 6 trimestres de scolarité. Par la suite, l'étudiant peut s'inscrire en rédaction s'il a complété ses cours et ses examens.

Notes :

- Concernant l'assurance collective : ceux qui ne désirent pas en bénéficier car ils possèdent déjà une assurance autre part, ou qui souhaitent modifier leur couverture, doivent le faire dans les délais prescrits (voir www.faecum.qc.ca sous les rubriques «Services – Les assurances dentaires et de santé – Retrait du régime ou changement de couverture»)
- Concernant les étudiants étrangers: Il y a une possibilité d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour un nombre limité de candidats (voir la section Aide financière qui suit). Il y a aussi une possibilité d'exemption de la cotisation d'assurance médicale : pour plus d'information, voir le site www.bei.umontreal.ca/bei/ass_exemptions.htm.

VIVRE À MONTRÉAL

Les étudiants doivent habituellement consacrer une bonne partie de leurs ressources financières à se loger et à se nourrir. Le reste est consacré aux frais scolaires, aux dépenses d'entretien personnel et aux loisirs.

L'étudiant étranger trouvera de l'information sur les frais de subsistance sur le site www.futursetudiants.umontreal.ca/fr/admission/droit-scolarite-frais-subsistance/frais-de-scolarite-et-subsistance-2e3ecycles.html. Le candidat étranger a tout intérêt à consulter aussi le site www.bei.umontreal.ca/bei/index.htm car il y trouvera un grand nombre de renseignements essentiels : formalités d'entrée et de séjour au Canada, transfert de fonds, organisation matérielle du départ et de l'arrivée, détails pratiques touchant le séjour au Québec et à l'Université de Montréal en particulier. Sur place, l'étudiant pourra bénéficier des services courtois et efficaces du Bureau des étudiants internationaux (bei@sae.umontreal.ca).

L'aide financière

L'Université, par l'intermédiaire de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, de la Faculté des arts et des sciences, du Département de sciences économiques, des centres de recherche ainsi que de quelques fondations, assure généralement une aide financière substantielle et très concurrentielle aux étudiants admis au doctorat à notre département. Cette aide financière est constituée en partie de bourses, en partie de rémunération pour un travail à titre de chargé de cours ou d'auxiliaire d'enseignement ou de recherche.

Le Comité d'admission qui évalue l'admissibilité d'un candidat au programme de doctorat juge en même temps de son admissibilité à l'aide financière. On établit ensuite une priorité fondée essentiellement sur la qualité du dossier du candidat. Une condition préalable à l'obtention d'une aide financière est donc de présenter une demande d'admission aussi complète que possible. **Il est inutile de demander l'appui financier du Département avant de soumettre un dossier d'admission.**

Des organismes privés et gouvernementaux octroient également des bourses dont les caractéristiques, les dates et les modalités d'inscription sont publiées chaque année dans une brochure intitulée **Répertoire des bourses des cycles supérieurs et postdoctorales** disponible à l'adresse : www.fesp.umontreal.ca/fr/le-soutien-financier/bourses.html. Il est également possible de se procurer cette liste auprès du Secteur des bourses, Faculté des études supérieures et postdoctorales, Université de Montréal, C.P. 6128, Succursale Centre-ville, Montréal (QC), Canada H3C 3J7 (Téléphone : 514-343-6421; Télécopieur : 514-343-2252; courrier électronique : fesp-admission@fesp.umontreal.ca).

Certains étudiants étrangers peuvent bénéficier de bourses d'organismes internationaux ou de l'exemption des droits de scolarité supplémentaires imposés aux étudiants étrangers : des renseignements plus complets sont disponibles sur le site <http://www.bei.umontreal.ca/bei/index.htm>. Il est à noter que la demande de la bourse d'exemption doit se faire longtemps à l'avance : bien vérifier les étapes requises selon votre citoyenneté.